

JANVIER  
2021

# Flash info

 Saint-Père  
Marc en Poulet

[www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)  
facebook @saintperemarcenpoulet



## La municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2021



*Nous ne pourrons malheureusement pas nous réunir, en ce mois de janvier, pour notre habituelle «Cérémonie des Vœux», la situation sanitaire actuelle ne nous le permettant pas.*

**En attendant de se retrouver pour des moments de fêtes et d'animations comme nous les aimons tant à Saint-Père-Marc-en-Poulet, une vidéo de présentation des vœux sera mise en ligne courant janvier sur le site internet de la commune [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)**

### ONE, TWO, THREE, FORT !

#### LA GUINGUETTE DU FORT - ÉDITION 2021

Si les conditions sanitaires nous le permettent, un casting est prévu le jeudi 21 janvier à 19 h à la salle polyvalente. Nous recherchons des acteurs et chanteurs débutants, novices ou aguerris. Les représentations, quant à elles, auront lieu les 15-16-17-18 juillet 2021 avec un nouveau spectacle. Retenez dès à présent ces dates.

Vous désirez rejoindre l'association, contactez-nous au **06 77 06 99 90** ou par mail à l'adresse [fortstpere@gmail.com](mailto:fortstpere@gmail.com)

### SAINT-MALO AGGLO

**SOUTIENS AUX ENTREPRISES.** Mise en place d'un guichet d'accueil et d'accompagnement.

Face à une crise sanitaire qui dure, des entreprises qui souffrent de leur niveau d'activité fortement impacté, et un moral qui fond avec leur trésorerie, le bureau communautaire met en place un nouveau service aux entreprises : le « **Guichet Entreprises** ».

Beaucoup de mesures ont été mises en place par l'État, BPI France, la Région, l'Agglomération ... mais la complexité peut dérouter bon nombre d'entrepreneurs qui pourraient passer à côté de l'aide qui leur correspond. Le « **Guichet entreprises** » est un véritable outil de prévention. Ce service a été conçu pour apporter écoute et information, pour repérer et orienter au mieux les entreprises en difficulté vers les dispositifs adaptés.

Les entrepreneurs peuvent, en toute confidentialité, exposer leurs difficultés, recevoir une première information, puis être orientés vers les interlocuteurs les plus appropriés (Chambre de Commerce et d'Industrie 35, Chambre des Métiers de l'Artisanat, Chambre de prévention du Tribunal de Commerce, associations EGEE et REBOND 35).

Contactez le guichet du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; par téléphone : **02 99 19 29 68** ou par courriel à : [guichetentreprises@stmalo-agglomeration.fr](mailto:guichetentreprises@stmalo-agglomeration.fr)



### CNRACL ÉLECTIONS 2021

**RETRAITÉS DE LA CNRACL** (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) **élisez vos représentants au sein de votre caisse de retraite.**

Le vote se déroulera du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2021. Nous vous recommandons d'actualiser vos coordonnées et de vérifier votre inscription sur les listes électorales. Vous recevrez, à domicile, au plus tard fin février, le matériel de vote accompagné des professions de foi des candidats. Deux modalités de vote :  
- électronique par internet : du 1<sup>er</sup> mars 2021 à 9 h au 15 mars 2021 à 18 h.  
- par correspondance : jusqu'au 15 mars (cachet de la poste faisant foi).

**Les listes électorales sont consultables à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.** Renseignement : via votre espace personnel CNRACL ou en appelant au **05 57 57 91 00** de 9h à 17h30.

### EARTHENCY



**« UNE MÉDECINE DE L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES »**

Participez à cette action collective de protection de l'environnement. **Earthency** est un programme de protection de notre bien commun : l'eau, les sols et la biodiversité. Ce service de communication met en lien vos observations citoyennes de pollutions terrestres et aquatiques avec les services de la mairie.

- 1- Téléchargez l'application **Earthency** sur votre téléphone portable puis inscrivez-vous et laissez-vous guider.
- 2- Signalez une pollution (accumulation de déchets, pollution chimique d'un cours d'eau, dépôts sauvages...) et renseignez sa gravité, sa nature et son volume. Prenez la photo de cette pollution et validez votre signalement.
- 3- Suivez les actions mises en place sur la cartographie nationale interactive.

### DIGUES ET MARAIS

L'association Dignes et Marais a pour mission de lutter contre l'invasion de la mer (submersion marine) et limiter les inondations en période de fortes pluies. Son rôle : informer et prendre en compte les constatations afin d'intervenir dans les meilleurs délais. Contact : **02 99 48 36 33**

## BIBLIOTHÈQUE

**LA VAGUE DES MOTS** Tél. : 02 99 58 26 76.

La bibliothèque / ludothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Vous pouvez également suivre l'information sur le site de la bibliothèque et découvrir le large choix de livres pour tous et pour tous les goûts ainsi que «la sélection de la librairie». Profitez-en pour vous abonner à la Newsletter. Facebook [bibliothequesaintpere](#) et blog <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>. Liste des jeux et notices sur le blog : [myludo.fr](#).



## ADMR

**DES SERVICES À LA PERSONNES SUR MESURE.** L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) offre des services dans cinq pôles d'activité : le handicap, les seniors, la maison (tâches ménagères), la famille et l'enfance. Par ailleurs elle dispose d'un portage des repas et d'un service de télé-assistance. Renseignements : 02 99 58 39 96



## ARCHITECTE-CONSEIL

Pauline Saglio, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint-Jouan-des-Guéréts (02 99 19 19 00).

Prochaines dates de rencontres (l'après midi) les lundis 18 janvier, 1<sup>er</sup> février, 15 février, 1<sup>er</sup> mars, 15 mars et 29 mars. Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact CAU35 : [cau35@ille-et-vilaine.fr](mailto:cau35@ille-et-vilaine.fr)



## LES JEUDIS DE LA VAE

**VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.** À l'intention des 250 titres professionnels du Ministère du Travail, les prochaines rencontres auront lieu de 10h à 12h les jeudis 21 janvier ; 18 février ; 25 mars ; 22 avril ; 20 mai ; 24 juin. Entrée libre sans inscription préalable, munissez-vous d'un CV. Le jour de la réunion, rendez-vous à l'accueil du centre (75 bd Gambetta). Contact : 07 85 60 55 26.



## ET MOI DANS TOUT ÇA

**Un problème d'alcool dans ta famille ? N'hésite pas, viens en parler !** Groupe de paroles confidentiel pour les 10/18 ans. Gratuit. **Mardi 19 janvier 2021 de 17h45 à 19h** - Contact : 02 99 40 68 20, inscription : [etmoidanstoutcasaint-malo@ille-et-vilaine.fr](mailto:etmoidanstoutcasaint-malo@ille-et-vilaine.fr).



## DÉCHETS

**BACS JAUNES** : vendredis 15 et 29 janvier.

**ORDURES MÉNAGÈRES** : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements auprès de SMA au 0 800 801 061 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h). Courriel : [dechets@stmalo-agglomeration.fr](mailto:dechets@stmalo-agglomeration.fr)

**DÉCHÈTERIE LA HALTE** : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.



## CÉLÉBRATIONS

**MESSES LES SAMEDIS À 18H** : 9 janvier à Lillemer ; 16 janvier à Saint-Suliac ; 23 janvier au Tronchet ; 30 janvier à la Ville-ès-Nonais.  
**MESSES LES DIMANCHES À 10H30** : 10 janvier à Châteauneuf d'I&V ; 17 janvier à Miniac ; 24 janvier à Saint-Père ; 31 janvier à Châteauneuf d'I&V.  
Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : [ytk3@wanadoo.fr](mailto:ytk3@wanadoo.fr).  
Facebook «Paroisse Châteauneuf Miniac», lien : <http://bit.ly/2mrT1oK>



## MOT DU JARDINIER

«Si on laboure en janvier, on a sept pains pour son dîner».



### PARCOURS DE CITOYENNETÉ

**3 étapes obligatoires**

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

*La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !*

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

## ILLIWAP - RESTEZ INFORMÉ

### ILLIWAP, L'ACTUALITÉ PÉRENNNE EN TEMPS

**RÉEL !** L'application ILLIWAP est accessible sur téléphone portable. Recevez les informations de la commune directement sur votre téléphone (événements, animations, incidents, coupures d'eau, d'électricité, alertes, déviations...). Application **gratuite et sans inscription** (pas de coordonnées à fournir).

**Pour s'abonner, c'est très simple :**

- 1- Téléchargez l'application Illiwap (sur Google Play ou iOS)
- 2- Recherchez la commune dans la barre « rechercher une station »
- 3- Cliquez sur le bouton « suivre ». C'est terminé !

Tous les messages resteront disponibles 30 jours dans le fil d'actualité.

**Faites connaître cette nouvelle application à vos proches et rejoignez les 180 abonnés déjà inscrits.**

## CONSULTATIONS JURIDIQUES

### VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER ET VOUS ORIENTER GRATUITEMENT.

Un avocat au barreau de Saint-Malo - Dinan, propose aux Péréens, des consultations juridiques individuelles et gratuites. Elles ont lieu à la Mairie, le deuxième mardi de chaque mois, de 8h30 à 11h. Prendre rendez-vous auprès des services d'accueil de la mairie au 02 99 58 81 06.

### PERMANENCES DES ÉLUS

Tous les jours sur rendez-vous

**Jean-François RICHEUX** - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.  
**Thierry NUSS** - 1<sup>er</sup> adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.  
**Elisabeth LE PAPE** - 2<sup>e</sup> adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.  
**Bernard LEPAIGNEUL** - 3<sup>e</sup> adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.  
**Chantal BESLY** - 4<sup>e</sup> adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

## Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr) [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé  
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Viderment - Thierry Nuss.